

NOUVELLES RELIGIEUSES.

QUÉBEC.—Son Em. le Cardinal Archevêque de Québec, célébrera, mardi prochain, le 18^{ième} anniversaire de sa consécration épiscopale.

KEESEVILLE, N. Y.—Dans une cause des Sœurs de la Miséricorde contre les répartiteurs de taxes, l'honorable Juge Putnam a maintenu les prétentions des religieuses, et décidé que leur couvent étant une maison d'éducation, ne pouvait en vertu de la loi, être taxé.

OTTAWA.—Un décret de la S. C. de la Propagande ordonne une nouvelle délimitation des archidiocèses de Montréal et d'Ottawa. La ligne de démarcation commune à ces deux diocèses partira dorénavant de la rive septentrionale de la rivière d'Ottawa, en remontant et passant à l'est des cantons de Chatham, de Wentworth, d'Howard et de Beresford, puis de là, suivant le côté nord-est de Beresford et allant aux côtés sud-est des cantons d'Archambault et Lussier, jusqu'à la ligne qui sépare les deux comtés de Joliette et de Montcalm et, suivant cette dernière ligne, jusqu'au vicariat apostolique de Pontiac.

NÉCROLOGIE.—Le vénérable frère Adelbertus, le dernier survivant des quatre fondateurs de l'Institut des Frères des Ecoles Chrétiennes au Canada, vient de s'éteindre à Montréal, dans la 79^e année de son âge, la 56^e de religion et la 52^e de profession.

PROPAGATION DE LA FCI EN 1888.—Diocèse de Québec, \$7,960.02 ; Diocèse de Montréal, \$4,919.77 ; Diocèse des Trois-Rivières, \$1,562.55 ; Diocèse de St-Hyacinthe, \$1,245.02 ; Diocèse de Rimouski, \$762.38.

COLLECTES DES ÉCOLES SAUVAGES EN 1888.—Diocèse de Québec, \$1,059.03 ; Diocèse de Montréal, \$900.00 ; Diocèse d'Ottawa, \$519.94 ; Diocèse de St-Hyacinthe, \$419.00 ; Diocèse de Rimouski, \$170.00 ; Diocèse de Sherbrooke, \$158.14 ; Diocèse des Trois-Rivières, \$112.00 ; Diocèse de Chicoutimi, \$28.00 ; Vicariat Apostolique de Pontiac, \$138.83.

COLLECTES POUR LES LIEUX SAINTS EN 1888.—Diocèse de Québec, \$1,190.00.

Montana.—Le Rév. M. J.-B. Champagne vient d'être transféré à Great Falls, Montana.

MONTREAL.—Les RR. PP. Jésuites ont intenté au *Mail*, de Toronto, une action de \$50,000 pour libelle.

ROME.—Le Saint-Père a assigné le titre presbytéral de Sainte Radentienne à l'Éminentissime Cardinal Dusmet et la diaconie de Sainte Marie-in-Aquiro à l'Éminentissime Cardinal Macchi.

S. E. LE CARDINAL ARCHEVÊQUE DE QUÉBEC.—Le 19 mars prochain nous célébrons dans la joie et l'allégresse universelles le 18^e anniversaire de la consécration de Son Eminence le Cardinal Archevêque de Québec. Que Dieu bénisse notre illustre et vénéré Archevêque pour ses œuvres accomplies et qu'il daigne féconder les travaux que, dans sa miséricorde et sa bonté pour nous, il lui fera exécuter encore, nous le souhaitons, pendant de longues années !

C'est le vœu de tous, vœu que la *Semaine Religieuse de Québec*, se permet de déposer aux pieds de Son Eminence comme l'hommage de sa fidélité et de son dévouement.